

# PATRIMOINE

en Seine-Saint-Denis

N° 17



## ARCHITECTURE DE BOIS

LA CITÉ PIERRE SÉMARD AU BLANC-MESNIL



Seine-Saint-Denis  
Conseil Général

# DE LA [PIÈCE POINTUE]...

## AUX TOITS EN POINTE

**La cité Pierre-Sémard est le plus grand ensemble de logements collectifs de bois en France. L'originalité des distributions intérieures, l'aspect aérien des coursives, le foisonnement des jardins et le fourmillement des toits pointus font de cette réalisation une promenade architecturale.**



**1. Vue de la cité depuis la rue Pierre-Sémard**

Le projet démarre en 1985, par la construction d'un prototype. Cette première partie bénéficie du soutien du ministère de l'Équipement qui souhaite favoriser les actions développant la filière bois en France. Deux autres tranches seront inaugurées en 1989, puis en 1992, pour parachever l'ensemble avec, en particulier, la partie sur rue qui abrite les commerces.

L'architecte de la cité, Iwona Buczkowska, finissait ses études d'architecture en 1976 (Ecole spéciale d'architecture à Paris) lorsqu'elle élabora une proposition pour l'aménagement du centre ville de Saint-Denis (non réalisé). La qualité et l'originalité de son projet convainquirent Jean-Pierre Lefebvre, en charge des projets de la société d'économie mixte d'aménagement de la Seine-Saint-Denis (Sodédac 93), de confier à la jeune professionnelle l'aménagement de la Pièce Pointue, nom du terrain de la future cité Pierre-Sémard.

Iwona Buczkowska a reçu un prix pour l'ensemble de son oeuvre en 1994. La cité Pierre-Sémard fut lauréate régionale, en 2003, du prix grand public de l'architecture (ministère de la Culture). Ses origines polonaises et ses préoccupations pour une architecture écologique l'ont amenée à utiliser à plusieurs reprises le bois dans ses réalisations (collège Pierre-Sémard, logements à Saint-Dizier). Elle a récemment achevé l'Institut de recherche en zoologie forestière de l'INRA à Orléans (2005), bâtiment de bois qui abrite divers laboratoires et bureaux. Elle vit et travaille à Ivry-sur-Seine (94) dans un ensemble qu'elle a réalisé.



**2. Collège Pierre-Sémard, Bobigny**

Réalisation en bois pour le Conseil général par la Sodédac 93.

# CONSTRUIRE EN [BOIS]

**Le bois connaît un regain d'intérêt dans la construction en France depuis les années 1990. La cité Pierre-Sémard, comme la Bibliothèque nationale de France ou la maison "Starck", pour Les 3 Suisses, en sont des exemples.**

### 3. Appartement rénové

Les panneaux neufs contrastent avec les panneaux de mélèze d'origine devenus plus gris, marque de la vie du matériau et du passage du temps.

Les panneaux extérieurs de la cité sont en mélèze plein ou en contreplaqué, résistant aux intempéries. Les poutres de la structure porteuse sont en sapin lamellé-collé. Seuls les commerces sur rue possèdent des rez-de-chaussée en béton pour des raisons de sécurité. Le projet d'origine est partie prenante du choix du matériau : il exploite toutes les propriétés du bois.



### 4. Gouttière-pergola

La poutre centrale permet d'évacuer l'eau. Les baguettes rouges assurent l'étanchéité des façades et jouent le rôle de coupe-feu, tout en déviant la route de l'eau.

En cas d'incendie, le bois se consume lentement, évitant que les structures ne s'écroulent brusquement. Il dégage peu de vapeurs toxiques en brûlant. C'est un bon isolant thermique qui permet de réaliser des économies d'énergie. A l'échelle de la filière, son utilisation dans la construction favorise un entretien accru et une bonne gestion des forêts. Enfin, le bois participe à la réduction de l'effet de serre en stockant tout au long de sa vie le carbone qu'il rejette lorsqu'il se décompose et qui retourne ainsi dans le cycle naturel.

Après avoir convaincu les élus locaux de l'intérêt de ce matériau, il restait à trouver des entreprises capables d'assurer une bonne mise en oeuvre du chantier à une aussi grande échelle. Cette compétence est d'autant plus importante que le bois exige des savoir-faire spécifiques, en particulier pour le protéger de l'humidité.

## UN [PROGRAMME MIXTE]

**Le programme de la cité s'est affiné au fil du projet. Les 223 logements sont complétés par des commerces en rez-de-chaussée sur rue, plusieurs placettes intérieures et un local commun résidentiel. S'y intègrent des ateliers d'artistes afin de promouvoir une mixité parmi les habitants.**



### 5. Local commun résidentiel

Son volume intérieur en amphithéâtre se prolonge vers l'extérieur grâce aux larges marches de brique.

L'accent mis sur les circulations piétonnes renforce la cohérence de l'ensemble. Les parkings sont souterrains ou répartis autour du triangle que forme la cité. C'est à pied que les locataires y rejoignent leurs logements tandis que les habitants des quartiers environnants utilisent ses allées comme raccourcis. Ces promenades se doublent de coursives en hauteur, légers couloirs de bois qui desservent les logements et offrent des perspectives variées sur la multitude des toits, des jardins et des terrasses.

A l'intérieur de la cité se nichent plusieurs places publiques où l'architecte a choisi d'implanter des feuillus (tilleuls, érables...) car ils rythment les saisons. Au sud, les pavés de pierre du "jardin zen" en

### 7. Les saules du jardin zen forment une multitude de "parapluies" végétaux

amphithéâtre, contrastent avec le dallage de brique de l'ensemble.

Les ateliers d'artistes, réunis dans un même secteur, créent une ambiance particulière.



### 6. Escalier extérieur vers une coursive

Leur rez-de-chaussée, en grands pans coupés, sont remarquables depuis l'extérieur. Ils offrent une surface supplémentaire non habitable mais pouvant abriter des oeuvres. Les ateliers proprement dits occupent les rez-de-chaussée. Ils sont reliés au logement par un escalier droit, tandis que tous les autres appartements de la cité possèdent des escaliers en colimaçon.





## LE PROCÉDÉ CONSTRUCTIF : UN ENSEMBLE [PROLIFÉRANT]

**L'utilisation d'une trame régulière fait du plan de la cité Pierre-Sémard une architecture "proliférante" : de l'extérieur, les logements de la cité paraissent complexes et enchevêtrés, alors qu'ils sont tous issus d'un module identique.**



Le module de base de la construction est un carré de 4,90 m de côté. Associé à une poutre placée en diagonale, il peut se décliner en triangle. Cette "grille" rythme chaque pièce et crée un développement différent pour tous les appartements. Elle n'est pas évidente à lire en raison de l'utilisation des demi-volumes qui forment les toits pointus. Ainsi la cité s'intègre-t-elle à la volumétrie de son environnement pavillonnaire.

La structure "poteau-poutre" des logements est en sapin lamellé-collé, technique industrialisée qui permet d'avoir des portées plus grandes. Cette ossature est stable et le remplissage (panneaux extérieurs et planchers) a pour fonction d'isoler les intérieurs.

Les architectes qui ont adhéré au mouvement "proliférant" refusaient

**8. Au rez-de-chaussée, les ateliers d'artistes se repèrent grâce aux séries de fenêtres accolées**

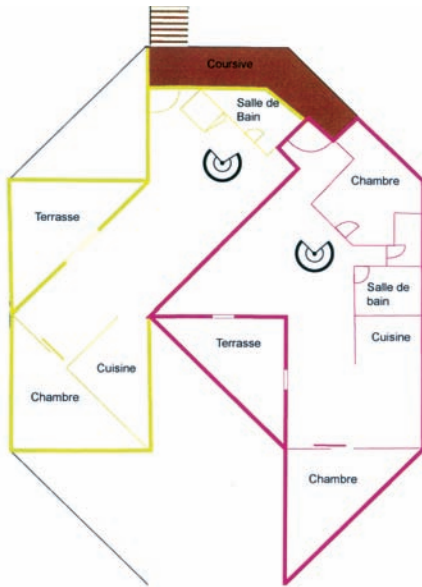
l'anonymat des barres pour leur préférer la complexité des tissus urbains anciens et tenter de redonner à chaque habitat son individualité et son originalité. Les logements qu'ils ont conçus ont tous des plans différents et possèdent généralement des terrasses plantées. Né à la fin des années 1960 autour de l'architecte Jean Renaudie (1936-1981), le goût pour l'architecture "proliférante" a trouvé l'un de ses aboutissements dans les travaux d'Iwona Buczkowska en France.



**9. Cité du Vieux Pays à Villetaneuse. Architecte Jean Renaudie**

## LES [PLANS DES LOGEMENTS]

Iwona Buczkowska a pris le parti de réaliser des logements aux plans tous différents. Cette conception permet à chaque habitant de bénéficier d'un appartement unique.



### 10 et 10 bis. Plans du prototype, premier et second niveaux

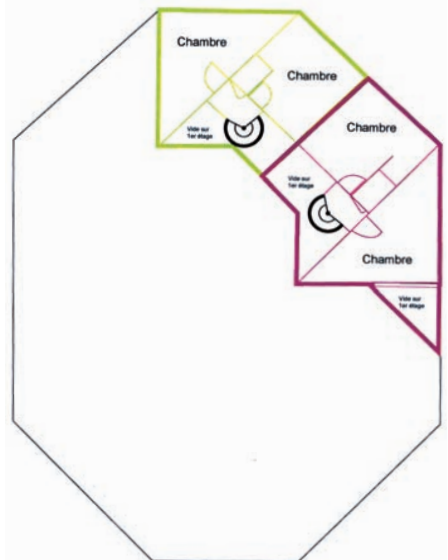
On distingue les terrasses et les escaliers à vis qui conduisent à l'étage supérieur de ces deux duplex.

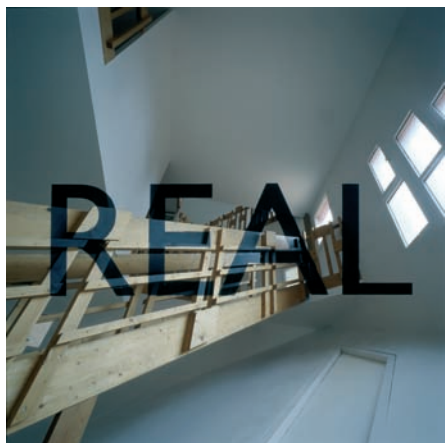
En duplex ou triplex, les appartements se déploient dans un espace ouvert, laissant communiquer les pièces de vie commune et faisant l'économie d'un couloir de distribution. C'est la structure poteau-poutre qui permet de mettre en oeuvre cette conception en libérant l'architecture intérieure des contraintes des murs porteurs : il revient à l'architecte de positionner librement les cloisons. Beaucoup de logements bénéficient de doubles hauteurs sous plafond. L'espace

ouvert et la dilatation des volumes en hauteur agrandissent, par effet d'optique, la surface des appartements.

Plutôt que d'utiliser une distribution classique des pièces en espace "jour" (cuisine, salon-salle à manger) et espace "nuit" (chambres et salles de bain), Iwona Buczkowska a choisi de répartir les pièces autour d'une pièce centrale. Cette option part du constat qu'il n'y a pas deux modes de vie identiques.

Refusant la normalisation des logements collectifs des années 1950 et 1960, leur absence de recoins et d'espaces atypiques, l'architecte a utilisé ici les demi-volumes en





### 11. "REAL, Blanc Mesnil", 2006

S'inscrivant dans la double hauteur des ateliers-logements d'artiste de la cité, jouant avec les mezzanines successives, l'artiste Georges Rousse, invité dans le cadre de la biennale Art Grandeur Nature 2006, a conçu cette anamorphose qui ne peut se lire que sous un angle de vue unique.

triangle pour ménager des sous-pentes ou des espaces en pointe. Ces mètres carrés, non comptabilisés dans la surface habitable, agrandissent les appartements et peuvent être utilisés par les enfants ou pour y installer des placards.

Chaque logement possède une entrée individuelle, en rez-de-chaussée ou depuis les coursives extérieures, et s'ouvre sur une terrasse ou un jardin. Dans la partie de la cité qui donne sur la rue, les terrasses du premier étage sont plantées (environ 30 cm de terre) : ces installations étant plus aisées à mettre en oeuvre au dessus des rez-de-chaussée en béton. Ces espaces attenants aux logements sont de taille variable, du petit balcon à la véritable terrasse de 30 m<sup>2</sup>. Ils peuvent prolonger une cuisine, une mezzanine

ou une chambre, selon la disposition intérieure de l'appartement. Les espaces extérieurs permettent aux habitants de profiter d'une pièce supplémentaire en été. Outre ces dispositions originales, l'architecte a travaillé sur la luminosité de chaque appartement. Pour échapper à de trop nombreux vis-à-vis, un grand nombre de logements bénéficient d'une lumière zénithale tombant du plafond, distribuée à travers de petites, mais nombreuses, ouvertures. Profitant d'orientations différentes, les habitants bénéficient de la lumière tout en ayant le sentiment d'un logement isolé, à l'abri des regards.

Iwona Buczkowska a cherché à donner aux occupants de la cité Pierre-Sémard le sentiment de vivre chacun dans une maison individuelle, et non dans un bâtiment de logements collectifs.

### 12. Deux terrasses voisines s'ouvrant sur la verdure de la cité



« Outre la mise en valeur des richesses archéologiques, nous avons voulu éclairer le patrimoine architectural de la Seine-Saint-Denis, de l'usine au patrimoine du logement social, de la Basilique de Saint-Denis à la maison de plâtre, témoin le plus modeste de l'histoire locale. Le partenariat avec le ministère de la Culture se traduit par des actions de recherche, de valorisation et de diffusion des connaissances en direction d'un large public. Dans la collection patrimoine en Seine-Saint-Denis, " L'Architecture de bois" constitue un des éléments de mise en valeur de l'histoire riche et originale du territoire départemental. Cette connaissance élargie de notre héritage culturel vise également, en montrant la part prise par les femmes et les hommes de notre département, à favoriser la réflexion de chacun pour la constitution d'un avenir solidaire en Seine-Saint-Denis. »

**Hervé Bramy**

*Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*

## CRÉDITS

### En couverture

Fond : plan masse de la cité, Iwona Buczkowska.  
Cité vue du sud : photo Stéphane Asseline (Inventaire général/CG93, ADAGP).  
Détail : photo Benoît Pouvreau (Bureau du patrimoine du Service de la culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis).

### Texte et recherches iconographiques

Lucie Couet, historienne.

### Photographies

Lucie Couet : 1, 4, 5, 6. Bar Floréal : 2. Benoît Pouvreau : 3, 8, 11, 12. Stéphane Asseline (Inventaire général/CG93, ADAGP) : 7, 9.

### Plans

Lucie Couet, d'après Iwona Buczkowska : 10, 10 bis.

### Direction éditoriale

Jean-Barthélemy Debost (Bureau du patrimoine du Service de la culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis).

### Mise en page

Claudine Rousset (Bureau du patrimoine du Service de la culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis).

## BIBLIOGRAPHIE

ARNOLD Françoise, *Le logement collectif*, Le Moniteur, 1996, 343 p.  
BUCZKOWSKA Iwona, *Variations sur l'arc et l'oblique*, Massimo Riposati éditeur, Paris, 1993, 92 p.  
LEFEBVRE Jean-Pierre, *Une expérience d'écologie urbaine*, Editions du Linteau, Paris, 1999, 213 p.

## FILMOGRAPHIE

ELEB Monique, *Architecture de l'habitat (collection). Evolutions du collectif*, série documentaire française, 1/6, Réalisation Marie Frapin, 26 min.

## Remerciements

Françoise Vasseur, Archives municipales du Blanc-Mesnil,  
Office départemental d'HLM de Seine-Saint-Denis.

## Adresse du site

Rue Pierre-Sémard au Blanc-Mesnil.  
Pierre Sémard est né en 1887. Il travaille au chemin de fer en 1911 et devient secrétaire général de la Fédération CGT des cheminots. Il entre en résistance contre l'occupation allemande et sera fusillé le 7 mars 1942 à Evreux, comme otage.

## Conseil général de la Seine-Saint-Denis

### Direction de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, Service de la culture, Bureau du patrimoine

Hôtel du Département - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex • 01 43 93 82 61 • cmordier@cg93.fr • www.atlas-patrimoine93.fr